

# Responsabilité sociale des entreprises

## Collaboration IMS-INDR

*«Avec cette collaboration, notre ambition est de donner un élan supplémentaire à la RSE (responsabilité sociale des entreprises)»* précise Pierre Bley, secrétaire général de l'INDR (Institut national pour le développement durable et la responsabilité sociale des entreprises). *«Il n'est pas question d'une fusion»*, précise Christian Scharff, le président de l'IMS (Institut du mouvement sociétal). *«Chacune des deux associations conserve son identité. L'idée est de faire en sorte que 1 + 1 = 3.»*

Une collaboration plus étroite entre les deux principaux acteurs de la RSE qui n'est pas une surprise. Opérationnels depuis

cinq ans, ils affichent des complémentarités et avaient intérêt à être mieux identifiés par le monde de l'entreprise.

Créé à l'initiative de six entreprises, l'IMS (112 membres représentant plus de 55.000 salariés) vise à sensibiliser et à accompagner les entreprises dans une démarche RSE. L'INDR est elle une émanation de l'UEL (Union des entreprises luxembourgeoises) qui pilote, entre autres, le label de qualité ESR (Entreprise socialement responsable), déjà remis à 60 entreprises représentant 23.000 employés.

Un calendrier commun de manifestations a été initié.